

La lettre d'info aux Auvillaraïsi

éditée par les membres de "un élan nouveau avec les Auvillaraïsi" - n° 14 - novembre 2002

L'éditorial

LA CIGALE ET L'ÉCUREUIL

La cigale ayant chanté tout l'été se trouva fort dépourvue quand la bise fut venue...

Comme nous l'avions prévu dans notre précédent éditorial, M. le maire a fait voter lors du dernier conseil municipal, un prêt de 120.000€ (presque 800.000F) remboursable sur dix ans à 4,3% d'intérêt pour financer les travaux de la salle des fêtes sachant que le montant des subventions sera faible.

Ce prêt sera contracté auprès de l'écuréuil : la Caisse d'Epargne.

Le débat n'a duré que cinq minutes. Il est vrai que le temps, c'est de l'argent.

Cependant, quelques questions pertinentes ont été posées par Messieurs Grippon et Renaud : n'y a-t'il pas une autre solution que de recourir à l'emprunt ? quel est le niveau de la dette par habitant et quelle est la tendance ?

A ces deux questions, le maire a répondu qu'il faudrait augmenter les impôts de 10% pour éviter d'emprunter. Concernant, le désendettement, il a répondu que "ça baisse" mais sans donner de chiffre précis ni d'échéance.

Bien que cette proposition n'ait pas fait l'unanimité du conseil, le prêt a été voté sans plus de débat.

Nous tenons à rappeler aux auvillaraïsi que le précédent prêt remonte à décembre 2000. Il s'élevait à 900.000F remboursable au bout de deux ans. Il avait été fait pour payer, soi-disant, le solde des travaux du quartier du Port en attendant le versement des subventions. Que sont devenues les dites subventions ? Comment le maire compte-t'il rembourser ce prêt ?

La majorité de ce conseil est décidément très docile.

Conseil du 04 nov.

absents : aucun

observateurs : 6

◆ Lecture du CR du conseil du 02 sept

Nous y apprenons que l'objet du huis clos portait sur les conditions du don du terrain de "l'Orangerie" à l'AGOP. Finalement, la construction d'une garderie est abandonnée contrairement à la déclaration du maire dans le bulletin municipal de juillet 2001. De plus, les places de stationnement de l'AGOP ne seront pas accessibles aux riverains. Pour terminer l'AGOP prend possession des bâtiments présents sur le terrain.

Que perdrons-nous à la prochaine négociation de M. le maire ?

N'oublions pas qu'il y a cinq ans, l'AGOP avait proposé à la commune d'échanger l'ensemble de ses bâtiments contre un terrain.

"Le négociateur 2" bientôt dans les salles de cinéma avec dans le rôle principal: Alain Sautédé.

◆ **Les travaux à la salle des fêtes** ont été répartis en onze lots correspondants aux différents métiers. M. le maire a présenté en conseil les différents artisans ayant répondu à l'appel d'offre et a indiqué l'artisan retenu dans chaque lot. Le coût total s'élève à 97.464€. HT auquel il faut rajouter 7000€ d'options.

Le coût du monte-personnes s'élève à 14.400€.

A la question d'un élu sur la nuisance sonore causée dans le voisinage, le maire répond que la pose d'un survitrage afin de mieux insonoriser n'est pas prévue.

La fin des travaux est attendue pour mi-janvier. En attendant, le maire annonce que la salle des fêtes d'Espalais est réservée pour le loto des écoles.

A la question d'un conseiller sur la politique de l'entretien de la salle, le maire répond que les gardiens de la salle des fêtes sont les garants de la propreté. Une conseillère fait remarquer que l'hygiène de la salle laisse à désirer. A ceci, Mme Sarraut rajoute que les présidents d'association ont aussi un rôle à jouer lorsqu'ils l'utilisent.

◆ **L'hôtel restaurant de l'Horloge s'isole.** Comme prévu dans le contrat de vente du fonds, les travaux

d'isolation phonique et thermique des ouvertures vont avoir lieu en partie durant la fermeture annuelle de fin d'année. L'entreprise "Fontanini" de Mansonville a été retenue parmi les quatre offres pour un montant de 25.156€ (165.000F) à la charge de la commune.

M. Grippon a demandé si ceci serait accompagné d'une augmentation de loyer. Réponse : non, conformément au contrat de vente.

Le devis annoncé en conseil en juillet 2001 pour des fenêtres en aluminium était de 11.300€. Pourquoi 25.156€ aujourd'hui ?

Cet établissement réhabilité de fond en comble il y a dix ans n'a pas bénéficié de pose de survitrage ou de double-vitrage pour le repos des clients de l'Hôtel alors que seul le mur de façade avait été conservé. Le maire renouvelle la même erreur à la salle des fêtes. Ceci est un comble mais rien n'est étonnant à Auvillar.

◆ **Un prêt de 120.000 € à 4,30% sur dix ans** a été voté pour financer les travaux de la salle des fêtes. L'organisme prêteur est la Caisse d'Epargne.

Bien que ce taux d'intérêt, correspondant au marché actuel, soit bas, le montant des intérêts représente un quart du capital emprunté soit 30.000€.. Le coût total sera donc de 150.000€

◆ **La restauration du pont romain.** Un groupe de jeunes de différentes nationalités va s'attaquer l'été prochain à la restauration de ce pont situé à "Poutoy". Ils seront encadrés par un spécialiste et aussi par M. D'Isep - artisan maçon à la retraite -. La commune doit fournir un local pour que ces jeunes puissent se restaurer. Elle doit aussi fournir une petite allocation allant de 1462€ à 2047€ suivant la durée des travaux prévue sur deux à trois semaines sans oublier les fournitures. L'expérience de la commune de Septfonds dans le T&G, ayant fait appel à cette association, est très positive. La jeunesse d'Auvillar est

invitée aussi à participer à ces travaux.

◆ **Enveloppe pour le personnel communal.** La somme de 5010€ sera allouée pour cette année.

◆ **Frais de déplacement pour réunion concernant les plus beaux villages de France.** La somme de 246,32€ sera remboursée à notre ambassadrice.

◆ **Bientôt le plein au lotissement.** Le lot n°13 situé tout en haut intéresse un client.

◆ **Une fresque sur le mur du préau de l'école primaire, pour 1197,5€.** Le conseil d'école demande une subvention de 155€ à la commune sachant que le département s'engage à en verser autant. La DRAC quant à elle verse 516€.. Accordé.

◆ **Deux manifestations au squash.**

M. Yong - président de la ligue régionale - sollicite la commune pour fournir douze coupes, autant de médailles et trente tee-shirt pour deux grandes manifestations à Auvillar. Accordé.

◆ **Le soutien scolaire a démarré.**

Organisé par la communauté des communes, ce soutien scolaire a démarré le 04 novembre. Mme M.J. Joly encadre les élèves les lundis et jeudis après la classe durant 1h30 à la salle de musique située au Sénat.

◆ **Jeux place du Château.** Un dossier va être monté pour remplacer les jeux actuels suite à la demande des

jeunes. La communauté des communes subventionne à 40%.

Pourquoi ne pas avoir du matériel en location renouvelé régulièrement ?

M. le maire, profitez-en pour réaliser une aire adaptée au pied du panneau de basket. Cette promesse remonte à plusieurs années.

◆ **Le plan d'actions communal** pour l'exercice de simulation d'accident à la centrale de Golfech planifié le 14 novembre est à préparer. Chaque commune située dans le périmètre de la centrale nucléaire doit à la demande du préfet, avoir un plan pré défini afin de rassembler par exemple les gens à mobilité réduite en cas d'évacuation.

Toute la difficulté est de maintenir à jour ce plan en fonction des mouvements de la population dans le temps sans oublier les touristes qui séjournent dans notre cité.

Les brèves du conseil

□ **Un spot publicitaire sur le tourisme** a été commandité par le comité régional au tourisme. Ce dernier a choisi Auvillar pour venir filmer un concert "simulé" sous la halle. Mme Sarraut va proposer de filmer aussi le marché dominical.

□ **Les berges de Garonne.** M. Gripon informe le maire et le conseil qu'EDF serait prêt à participer à la

reconstruction du fameux "épi" à Poutoy. La première condition est que le maire fasse une demande d'autorisation de travaux. Il rajoute que les seuils situés sur la Garonne devant Auvillar sont de plus en plus envasés ainsi que le plan d'eau à Saint Nicolas. La présence des algues quand le débit de la Garonne est très faible est la conséquence de cet envasement.

Pour information, EDF a tenté il y a quelques années de désenvaser le plan d'eau de Saint Nicolas en ouvrant les vannes du barrage de Malause lors des crues de la Garonne. L'idée était de profiter du gros débit pour emporter la vase sans perturber la sécurité de la centrale de Golfech. L'essai a été sans effet. Le phénomène d'envasement est trop important. Les conséquences sont de plus en plus visibles avec la présence d'algues. La création d'une association de défense des berges ne serait-elle pas un moyen pour faire pression sur ce dossier ?

□ **Le remplissage de la lagune** reste à terminer. Les engins détériorent leurs pneumatiques en poussant les gravats. M. Gripon propose de combler les derniers trous avec des déchets de production de céramique provenant de l'usine Villeroy & Boch de Valence.

Nos brèves

□ **Les annuités des emprunts d'Auvillar.** Le tableau ci-contre indique le montant des annuités qui restent à rembourser d'ici 2012. Il intègre le dernier emprunt contracté pour la salle des fêtes. Les annuités des emprunts "grand chantier" (en noir) sont prises en charge par la communauté des communes. Le tableau ne prend pas en compte le prêt relais de 137.000€ (900.000F) sur deux ans engagé à la fin de l'an 2000.

□ **Marché potier et marché fermier.** Notre première adjointe a invité les producteurs du marché fermier à déguerpir dès midi le jour du marché potier. La raison invoquée : les potiers ne veulent pas de vous. Renseignement pris : ce n'est pas l'avis des potiers. Rappelons à Mme Sarraut, que le fait de filmer le marché dominical, crée par l'association "la Halle aux grains" est une bonne chose. Mais laisser travailler les marchands lors d'une manifestation importante est encore mieux surtout quand cela ne gêne personne.

Lettre d'information et d'expression des Auvillalais



